



# PRIEUR & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre  
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

D. Prieur  
M-C Fouquier  
T. Girot  
P. Mathy  
D. Perrot  
D. Bécard  
A. Courtois

Mesdames, Messieurs les Membres de  
l'ASSOCIATION NANGIS LUDE  
18 Promenade Ernest Chauvet  
77370 NANGIS

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION NANGIS LUDE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I Opinion sur les comptes annuels :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

 Membre indépendant de **Crowe-Horwath** International

23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine - Tél. 03 25 39 56 56 - Fax 03 25 24 23 22 - email : romilly@groupe-prieur.fr  
68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - Fax 03 25 73 16 32 - email : troyes@groupe-prieur.fr  
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - Fax 03 25 39 05 17 - email : nogent@groupe-prieur.fr  
22, Grande Rue - BP 9 - 77480 Bray-sur-Seine - Tél. 01 60 67 13 29 - Fax 01 60 67 06 50 - email : bray@groupe-prieur.fr

SA au capital de 667 000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072

www.groupe-prieur.fr

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, appellent les justifications suivantes :

- L'aide au démarrage de la structure « Centre Social » accordée par la Caisse d'Allocations Familiales de Seine et Marne sur 2011 et 2012 pour un montant de 58 032 € par an a été comptabilisée en produits sur l'exercice 2012 sur décision du Conseil d'Administration du 18 mars 2012 alors qu'elle avait été comptabilisée dans les fonds propres en 2011.

## III Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral de la Présidente, valant rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Romilly Sur Seine,  
Le 16 avril 2013

Pour la SA PRIEUR ET ASSOCIES

Armelie LAVOUTE  
Commissaire aux Comptes



Commissaire aux Comptes  
Président Directeur Général

Denys PRIEUR



- Bilan

	Brut	Amortissements dépréciations	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles				
Autres immob. Incorporelles / Avances et a	2 402	2 402		439
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	26 623	23 770	2 853	3 665
Autres immobilisations corporelles	40 728	31306	9 423	12 785
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>69 753</b>	<b>57 478</b>	<b>12 276</b>	<b>16 889</b>
Stock				
Créances				71 799
Autres créances	99 021		99 021	26 587
Divers				
Disponibilités	139 444		139 444	90 807
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>238 465</b>		<b>238 465</b>	<b>189 193</b>
COMPTES DE REGULARISATION				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>308 218</b>	<b>57 478</b>	<b>250 741</b>	<b>206 082</b>



## • Bilan

	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	126 665	103 842
RESULTAT DE L'EXERCICE	34 573	22 822
Subventions d'investissement	17 749	24 368
FONDS PROPRES	178 987	151 032
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21 168	21 168
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 761	5 154
Dettes fiscales et sociales	41 825	28 665
Produits constatés d'avance		64
DETTES	50 586	33 883
ECARTS DE CONVERSION		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>250 741</b>	<b>206 083</b>



## • Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. %
Production vendue	274		2 152		- 1 878	
Subventions d'exploitation	265 873		238 208		27 665	
Reprises et transferts de charge	18 019		10 257		7 762	
Cotisations						
Autres produits	5 622		5 023		599	
Produits d'exploitation	289 788		255 640		34 148	
Autres achats non stockés et charges exter	49 954		44 219		5 735	
Impôts et taxes	6 905		6 510		395	
Salaires et traitements	152 001		118 157		33 844	
Charges sociales	46 672		42 295		4 377	
Amortissements et provisions	11 346		34 133		- 22 787	
Autres charges	1		4 575		- 4 574	
Charges d'exploitations	266 880		249 889		16 991	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>22 908</b>		<b>5 751</b>		<b>17 157</b>	
Produits financiers	1 047		506		541	
Résultat financier	1 047		506		541	
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>23 954</b>		<b>6 257</b>		<b>17 697</b>	
Produits exceptionnels	10 619		16 668		- 6 049	
Charges exceptionnelles			103		- 103	
Résultat exceptionnel	10 619		16 565		- 5 946	
					-	
					-	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>34 574</b>		<b>22 822</b>		<b>11 752</b>	



## • Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

### NANGIS LUDE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 250 741 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 34 574 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2012 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris son droit de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- ❖ Installations techniques : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- ❖ Matériel informatique : 3 ans
- ❖ Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnelles**

Les produits et charges exceptionnelles tiennent comptes des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## • **Faits caractéristiques**

### **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Une aide au démarrage du Centre Social a été doublement accordée (exercices 2011 et 2012) par la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine et Marne pour un montant de 58 032 €. Cette subvention a été comptabilisée dans les produits pour l'exercice 2012. En 2011, cette subvention a été comptabilisée dans les fonds propres.

La provision pour risques d'un montant de 21 168 € présente au bilan a été comptabilisée sur l'exercice 2011 pour anticiper à la hauteur d'un tiers le déficit prévu pour 2013 dans les tableaux financiers validés par le comité de pilotage.





## • Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Immobilisations incorporelles	2 402			2 402
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 259	1 364		26 623
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 360	5 368		40 728
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	60 619	6 732		67 351
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>63 021</b>	<b>6 732</b>		<b>69 753</b>



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	1 963	439		2 402
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 963	439		2 402
Immobilisations incorporelles	1 963	439		2 402
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 594	2 176		23 770
Installations générales, agencements et aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 575	8 731		31 306
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	44 169	10 907		55 076
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>46 132</b>	<b>11 346</b>		<b>57 478</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des dispositions			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	99 021	99 021	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>99 021</b>	<b>99 021</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			



#### Produits à recevoir

	Montant
Caf - subvention à recevoir	26 000
Caf - PS LAEP à recevoir	2 275
Produits à recevoir	3 389
CG Asso socio éduc. A recevoir	1 325
Caf - PS animation globale	58 032
Caf - Notif invest	8 000
<b>Total</b>	<b>99 021</b>

• **Notes sur le bilan**

**Provisions pour risques et charges**

**Tableau des provisions**

Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
21 168				21 168
				
Litiges				
Garanties données aux clients				
Pertes sur marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Renouvellement des immobilisations				
Gros entretiens et grandes révisions				
Charges sociales et fiscales				
sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total</b>				
21 168	21 168			21 168
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
à 1 an au maximum à l'origine				
à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 761	8 761		
Dettes fiscales et sociales	41825	41 825		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>50 586</b>	<b>50 586</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				



#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact.non parvenues	8 761
Dettes provis. Pour congés payés	5 177
Congés payés	1 093
Charges sociales - charges à payer	31 631
Etat – autres charges à payer	3 924
<b>Total</b>	<b>50 586</b>

• **Notes sur le bilan**

**Comptes de régularisation**

**Produits constatés d'avance**

**Produits à recevoir**

<b>Total</b>			
			ASP
			Etat poste fonjep - notification
			Conseil régional - notification
			Caf - P5 animation globale - notification
			Caf - Notif invest
<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	





# PRIEUR & ASSOCIÉS

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre  
Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie de Reims

D. Prieur  
M-C Fouquier  
T. Giroit  
P. Mathy  
D. Perrot  
D. Bécard  
A. Courtois

Mesdames, Messieurs les Membres de  
l'ASSOCIATION NANGIS LUDE  
18 Promenade Ernest Chauvet  
77370 NANGIS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions nouvelles soumises à l'approbation de l'organe délibérant sur l'exercice :

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions nouvelles visées à l'article L.612-15 du Code de commerce intervenues au cours de l'exercice suivantes :

#### ❖ Conseil d'Administration du 25 juin 2012 :

Personne concernée : Madame Sophie GRONNIER, Présidente de l'Association

Modalité : mise à disposition d'un ordinateur

 Membre indépendant de Crowe-Horwath International

23, rue Félix Faure - CS 80032 - 10101 Romilly-sur-Seine - Tél. 03 25 39 56 56 - Fax 03 25 24 23 22 - email : romilly@groupe-prieur.fr  
68, rue Georges Clémenceau - BP 266 - 10008 Troyes Cedex - Tél. 03 25 73 95 95 - Fax 03 25 73 16 32 - email : troyes@groupe-prieur.fr  
55, rue des Fossés - BP 6 - 10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Tél. 03 25 39 89 23 - Fax 03 25 39 05 17 - email : nogent@groupe-prieur.fr  
22, Grande Rue - BP 9 - 77480 Bray-sur-Seine - Tél. 01 60 67 13 29 - Fax 01 60 67 06 50 - email : bray@groupe-prieur.fr

SA au capital de 667 000 € - RCS Troyes B 320 475 072 - TVA N° FR 28 320 475 072  
www.groupe-prieur.fr

❖ Conseil d'Administration du 17 septembre 2012 :

Personne concernée : Monsieur Jérôme MOGNIER, Trésorier de l'Association  
Modalité : mise à disposition d'un ordinateur

Fait à ROMILLY-SUR-SEINE,  
Le 16 avril 2013

Pour la SA PRIEUR ET ASSOCIES

Armelle LAVOUTE  
Commissaire aux Comptes



Commissaire aux Comptes  
Président Directeur Général

Benys PRIEUR  
